



TÉLÉCOMMUNICATIONS

MTN va élargir sa couverture vers les villages

Le vice-président de MTN pour la région d'Afrique francophone, Carle Toriola a exprimé hier dans la capitale congolaise, après un entretien avec le président de la République Denis Sassou N'Gesso, l'ambition de sa société d'élargir la couverture en télécommunications vers les zones blanches.

« On continue avec le développement numérique et la connexion des villages », a-t-il signifié, annonçant la couverture de plus de 100 villages.

Page 16

Le président de la République échangeant avec le vice-président de MTN pour l'Afrique francophone



DÉVELOPPEMENT

La BAD déterminée à accompagner le Congo



Sidi Ould Tah, président de la BAD

Reçu le 11 février à Brazzaville par le président Denis Sassou N'Gesso, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Sidi Ould Tah a indiqué que son institution accompagnera la République du Congo dans la mise en œuvre de son programme de développement.

« J'ai réitéré l'appui total du groupe de la BAD et de tous ses partenaires pour accompagner le pays dans la mise en œuvre de ses programmes de développement et de ses priorités dans divers secteurs », a-t-il déclaré à l'issue de l'audience.

Page 6

CONGO-RDC

Renforcer la coopération militaire

Dans la perspective de renforcer la coopération militaire entre les deux pays, le ministre de la Défense nationale de la République du Congo Charles Richard Mondjo a eu le 11 février à Brazzaville, une séance de travail avec le vice-Premier ministre, ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants de la République démocratique du Congo (RDC), Guy Kabombo Muadiamvita.

Page 7

PARTENARIAT

Le PNUD et UniCongo signent un protocole d'accord



Echange des documents entre les deux parties

zones rurales. Les deux parties sont désormais liées par un protocole d'accord signé hier à Brazzaville.

Page 5

Editorial

Les candidats

Page 2

ÉDITORIAL

Les candidats

À mesure que l'on approche de la présidentielle de mars prochain, le tableau des potentiels candidats se précise. Souvent, en pareille circonstance, se pose pour l'opposition le problème de la pléthore de prétendants à ce rendez-vous majeur de la vie politique nationale. Il n'est pas certain que les calculs changeront cette fois au regard des annonces déjà enregistrées.

Depuis quelque temps, avec ou sans laval des formations politiques auxquelles ils appartiennent, beaucoup de dirigeants ont pris d'assaut la radio, la télévision, la presse écrite et digitale pour porter aux yeux de l'opinion ce qui s'apparente à la « bonne » nouvelle : ils sont partants pour 2026. Et si l'on comprend bien, le compteur pourra exploser avant même que l'administration électorale ne mette au point le processus des préparatifs.

Au demeurant, dans les semaines à venir, disons avant la fin de l'année en cours, une sorte de branle-bas s'enchaine au sein des états-majors politiques avec pour ligne de mire le scrutin présidentiel des 12 et 15 mars 2026. Face au candidat de la majorité, qui pourrait être connu durant le congrès ordinaire du Parti congolais du travail (locomotive de cette famille), sans nul doute le président sortant, se présenteront à n'en point douter un peu plus d'une demi-dizaine de concurrents.

« Projet de société » contre « projet de société », les hommes et les femmes (on ne sait pas s'il y aura des candidates) autorisés à se présenter profiteront des deux semaines de la campagne électorale pour en vulgariser les grandes lignes. Les professionnels des médias, dont l'une des missions sera de rendre compte de cette « grande » actualité, verront si les défis auxquels la nation congolaise est confrontée sont bel et bien pris en compte par les postulants au poste suprême. Le peuple-électeur tranchera, on l'espère dans un climat apaisé.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou fait acte de candidature

Le président du parti politique de l'opposition dénommé « La Chaîne », Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, s'est déclaré candidat à la présidentielle de mars prochain lors d'un point de presse tenu, le 10 février, à Brazzaville.

« Je m'adresse à vous non pas comme un novice. C'est avec un immense sens de responsabilité et un amour inconditionnel pour le Congo que je vous annonce ma décision de présenter ma candidature à l'élection présidentielle de mars 2026 », a déclaré le candidat Joseph Kignoumbi Kia Mboungou.

Dans la course à la magistrature suprême, le président de « La Chaîne » n'est pas, en effet, à sa première tentative. Il a été candidat en 2002, 2009, 2016 et 2021. Ce qui lui confère une certaine expérience en la matière. « *Les tentatives passées n'ont pas été vainces. Elles m'ont permis de parcourir notre pays, d'écouter et de dialoguer avec chaque génération, de comprendre les besoins criants de nos communautés rurales et urbaines. J'ai vu de mes propres yeux le potentiel immense de notre pays mais aussi les obstacles qui freinent son développement. Cette expérience multiple me donne une vision claire, précise et sans illusion des leviers à actionner pour transformer le Congo* », a-t-il fait savoir.

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou se dit ne pas être candidat comme un homme politique mais un fils du pays, un citoyen



résolu à servir le Congo, terre de promesses et de richesses qui a besoin de changement. Il prévoit ainsi « gouverner autrement » en soulignant : « *Je viens auprès de vous pour solliciter non pas ma victoire mais la victoire du*

peuple afin de briser ensemble les chaînes de la résignation en gouvernant avec vous et pour vous. Je viens comme un serviteur de la nation qui vous propose un chemin ».

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice
Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper
Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

SECRÉTARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard
Mangondo

Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ans

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint
Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulan, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAc

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

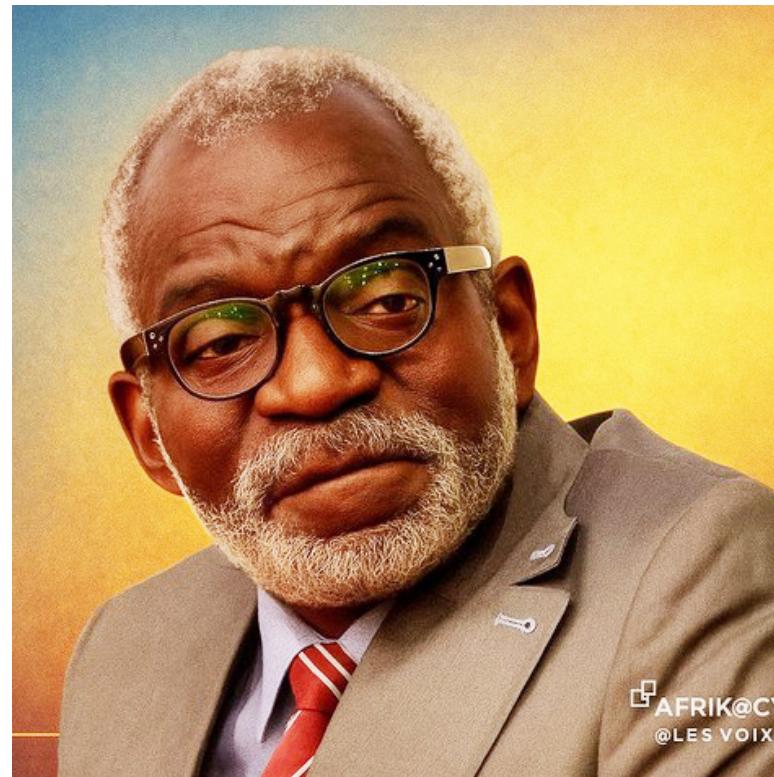
Trois questions à un expert de la cybersécurité

Franco-Congolais, le Dr Chrysostome Nkoumbi-Samba a été l'ancien responsable informatique au sein de l'Organisation internationale de la francophonie, à Paris. Il est secrétaire général de la fédération africaine de cybersécurité, président du Comité scientifique du Forum Brazza cybersécurité, président du réseau Afrik@Cybersecurite, plateforme des experts en management de la sécurité des données numériques au service des dirigeants. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : À quelques jours de l'élection présidentielle en République du Congo, quelles sont vos attentes de la part des candidats à ce scrutin ?

Chrysostome Nkoumbi-Samba (C.N.S.) : La bonne gouvernance régit l'ensemble des méthodes, processus, outils et comportements qui protègent les systèmes informatiques, les réseaux et les données. En tant que professionnel de la cybersécurité et observateur des mutations politiques mondiales, la question politique centrale n'est plus seulement «Qui gouverne ?» Mais plutôt, il faudrait désormais s'interroger sur qui peut gouverner par la preuve ? Il s'agit de passer de la politique du récit à la politique par la preuve.

L.D.B : En clair, que voulez-vous dire ?



C.N.S. : Cela signifie qu'en 2026, la gouvernance change de nature. La légitimité ne se décrète plus : elle se démontre. On constate que, partout dans le monde, une nouvelle grammaire politique s'impose: bilans chif-

frés, trajectoires mesurables, indicateurs publics, capacités d'exécution. Le pouvoir n'est plus seulement celui qui promet, mais celui qui rend compte. C'est la bascule silencieuse d'une démocratie déclarative vers une

démocratie vérifiable.

L.D.B. : Que préconisez-vous ?

C.N.S. : Dans ce contexte, la souveraineté ne peut plus être un slogan. Elle devient une chaîne de valeur : budget maîtrisé, données fiables, systèmes numériques sécurisés, services publics pilotes, impacts observables sur les peuples et la planète. Sans données, il n'y a pas de pilotage. Sans pilotage, il n'y a pas de confiance. Sans confiance, il n'y a pas de légitimité durable.

L'autosuffisance alimentaire, la jeunesse, l'emploi, la transition écologique ne suffisent plus à n'être que des thèmes de campagne : ils doivent être représentés en tests de preuve. Ils exigent de mettre en place des mécanismes clairs, des indicateurs publics, et un accompagnement concret des acteurs de terrain, en particulier pour les agriculteurs. Sans cela,

le récit politique devient fragile, car déconnecté de la réalité mesurable.

À notre niveau, nous rappelons que le numérique de confiance n'est donc pas un secteur parmi tant d'autres. Il est la colonne vertébrale de l'État stratégique : celui qui anticipe, mesure, corrige et transmet. Un État capable dorénavant de gouverner au présent comme un système vivant, au service des peuples, et sans compromettre la planète.

Nous prévoyons d'organiser, à partir du 27 février, une série de réunions en visioconférence qui associeront institutions, experts, société civile en vue de recueillir les contributions concrètes à proposer en faveur du numérique adapté à notre pays en conformité les évolutions à jour.

*Propos recueillis par
Marie Alfred Ngoma*

Le MJPU se lance dans la mobilisation en faveur de Denis Sassou N'Gesso

Le Mouvement de la jeunesse pour le progrès et l'avenir (MJPU) a officiellement fait son entrée sur la scène publique, le 9 février à Pointe-Noire, à l'occasion de l'inauguration du grand marché Ndji Ndji. Il se veut être une force de mobilisation en faveur du candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Gesso, à l'élection des 12 et 15 mars prochains.

Conduits par leur coordonnateur national, Géraldin Andzouana Nkaba, les jeunes militants ont exprimé leur attachement au président sortant. Drapeaux à la main, chants, slogans et pas de danse, l'ambiance a été assez particulière grâce à une effervescence remarquable qui a animé le rond-point Lumumba, dans le premier arrondissement de la ville océane. Créé pour porter la voix d'une jeunesse engagée et responsable, le MJPU se positionne, en effet, comme un acteur majeur de la mobilisation citoyenne. À travers cette présence remarquée, le mouvement entend réaffirmer son attachement aux idéaux de paix, de stabilité et de développement durable.

« Les gens diront « Est-ce qu'on mange la paix ? » Mais sans la paix, nous ne devions pas être ici, sans la paix on ne peut pas quitter Brazzaville pour Pointe-Noire, via

la route. On rentre à minuit, à 1h, 2h, 3 heures du matin, c'est grâce à ce monsieur. D'où, nous sommes venus dire: « Papa champion, allez-y, continuez, nous sommes dernière vous » », a expliqué Géraldin Andzouana Nkaba.

Selon ces jeunes, les acquis enregistrés dans les domaines économique, social et sécuritaire constituent des raisons suffisantes pour soutenir Denis Sassou N'Gesso, qu'ils considèrent comme le garant de la stabilité nationale et de la continuité des actions de développement du pays. « Nous sommes conscients qu'il faut un homme qu'il faut, à la place qu'il faut. Et c'est Denis Sassou N'Gesso qui incarne cette valeur. C'est la raison pour laquelle nous, jeunes du Congo, nous avons voulu soutenir notre champion. C'est ce qui justifie la présence de notre mouvement sur le terrain à l'inauguration du



grand marché de Pointe-Noire pour accompagner le président sortant, candidat à sa propre succession », a poursuivi le coordonnateur national du MJPU.

À travers ces prises de position, la jeunesse du MJPU appelle à une continuité po-

litique, estimant que le président Denis Sassou N'Gesso demeure la personnalité capable de consolider les acquis et de relever les défis à venir. Ainsi, ce mouvement se dit prêt à poursuivre la mobilisation sur l'ensemble du territoire national. « Matin, midi et soir, nous serons là, nous irons de maison en maison pour convaincre, expliquer aux jeunes ce que le président a eu à faire, parce que nous voulons encore poursuivre la marche avec lui », a conclu Géraldin Andzouana Nkaba.

Parfait Wilfried Douniama

PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Congo Terminal et Escic pour l'employabilité des jeunes

La société Congo Terminal, filiale du Groupe Africa Global Logistics et l'École supérieure de commerce et d'industrie du Congo (Escic) ont conclu, récemment à Pointe-Noire, un partenariat stratégique pour renforcer la formation qualifiante et l'employabilité des jeunes.

Le partenariat prévoit d'accompagner la formation des jeunes en intégrant les exigences professionnelles dans les modules de formations initiales et continues délivrées par l'Escic Congo. Il permet de faciliter l'accès des étudiants aux stages et visites guidées pour renforcer leur ancrage professionnel, prévoyant également de soutenir la montée en compétence des salariés par des formations sur mesure.

« Cette collaboration permet de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et de leur faire bénéficier d'un partage d'expérience solide. C'est une grande opportunité pour renforcer le côté professionnel dans les formations délivrées par Escic », a indiqué Bernard Ngazo, promoteur Escic Congo. Pour sa part, le directeur général de Congo Terminal, An-



tony Samzun, a déclaré que cette convention bâtit un cadre structuré et durable en vue de permettre aux étudiants de développer des compétences en phase avec les exigences de leurs métiers.

« Elle démontre notre engagement en faveur de l'employabilité des jeunes et l'accompagnement des

talents locaux dans le secteur portuaire congolais », a-t-il précisé.

De l'avis des parties signataires, cette convention ouvre ainsi de nouvelles opportunités pour les apprenants de l'Escic qui vont désormais bénéficier d'une meilleure immersion professionnelle et d'un accompa-

gnement adapté aux réalités du marché de l'emploi. Congo Terminal, opérateur exclusif des activités de manutention de navires porte-conteneurs et rouliers escalant au port de Pointe-Noire, est de plus en plus engagé dans un partenariat public-privé qui lui permet de répondre aux exigences de ses clients armateurs, importateurs ou exportateurs. Grâce à ses nombreux investissements, l'entreprise participe à l'amélioration du pouvoir d'achat et contribue activement à la lutte contre la vie chère à Pointe-Noire, en particulier, et en République du Congo, en général.

Guy-Gervais Kitina

AGL Congo et sa filiale signent une convention avec Ucac-Icam

En vue d'un accompagnement des jeunes talents à la formation qualifiante offrant des opportunités d'insertion professionnelle, Africa Global Logistics (AGL) Congo et sa filiale, Congo Terminal, ont signé une convention de partenariat avec Ucac-Icam, un institut spécialisé dans la formation des ingénieurs généralistes, en informatique et des procédés.



La signature de la convention de partenariat par les trois structures/DR

Le partenariat Ecole-Entreprise vise à renforcer les compétences locales en offrant aux étudiants et apprentis une expérience pratique en entreprise. Il va permettre aux jeunes talents de développer leurs compétences dans un environnement professionnel concret en conciliant les enseignements théoriques avec les contraintes pratiques de terrain.

« Nous sommes engagés à délivrer une formation académique de qualité à nos jeunes qui doivent être prêts à contribuer à la croissance économique et à relever les défis du marché africain. Le partenariat conclu

ce jour avec Congo Terminal et Africa Global Logistics Congo répond à cet objectif », a déclaré Hautrand Miantoudila, directeur délégué Ucac-Icam.

Fort de l'excellence de son outil pour accompagner la formation des jeunes et faciliter leur employabilité, le directeur général de Congo Terminal, Antony Samzun, a justifié cette convention comme une anticipation aux besoins de sa structure. Car, a-t-il précisé, « La mise en exploitation de la nouvelle plateforme portuaire actuellement en construction au Môle Est va nécessiter des compétences que nous pourrons

disposer dans ce vivier de talents prometteurs ».

Pour les responsables d'AGL Congo et de Congo Terminal, la formalisation des partenariats avec les écoles supérieures va contribuer durablement à la montée en compétences des jeunes dans le pays. Une volonté qui s'inscrit dans la vision du groupe AGL qui entend réaffirmer sa détermination d'être un acteur au cœur des transformations de l'Afrique, avec un impact positif et durable, au service de la jeunesse, des territoires et des communautés africaines.

Mediterranean Shipping Company, compagnie maritime et logistique de premier plan, est présente au Congo dans le transport et la logistique, à travers AGL qui emploie 1500 collaborateurs dans ses filiales portuaires et logistiques.

Implanté à Pointe Noire, Brazzaville et Dolisie, l'entreprise déploie des systèmes de management QHSE reposant sur des référentiels reconnus tels que l'ISO 4500. AGL s'investit dans l'amélioration des compétences de ses collaborateurs et participe activement au développement socio-économique du pays au moyen d'actions de responsabilité sociétale dans les secteurs de l'éducation, de la réinsertion sociale, de la préservation de l'environnement et de l'accompagnement humanitaire.

GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES

218 713 textes signés entre 2021 et 2025

Dans le cadre de la gestion administrative des carrières des agents civils de l'Etat, 218 713 textes, toutes catégories confondues, ont été signés par le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, pour le compte du quinquennat finissant.



Christian Aboké Ndza/Adiac

Le directeur de cabinet du ministre chargé de la Fonction publique, Christian Aboké Ndza, qui a annoncé le chiffre le 11 février à l'ouverture de la première Commission administrative paritaire de ce département ministériel, a précisé que tous ces textes ont été publiés par le Secrétariat général du gouvernement. « Cela démontre à suffisance qu'un travail de fond visant la satisfaction des usagers de la Fonction publique se fait dans le silence de nos locaux », a-t-il laissé entendre. Au nombre des textes publiés, il y a les promotions, les avancements, les reclassements, la reconstitution de carrière, la révision des situations administratives et bien d'autres.

G.G.K.

Parfait Wilfried Douniama

PARTENARIAT

Signature d'un protocole d'accord entre UniCongo et le Pnud

L'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UniCongo) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont officiellement scellé, le 12 février, à Brazzaville un protocole d'accord destiné à intensifier la collaboration entre le secteur privé congolais et les Nations unies en vue de contribuer au développement du Congo.

La formalisation, à en croire les deux parties, vient consacrer plus de deux années d'un travail conjoint jugé « exemplaire » à ce jour. Prenant la parole, Adama-Dian Barry, représentante résidente du Pnud au Congo, a rappelé l'urgence d'un partenariat public-privé solide. « *Ce n'est plus une option, c'est une impérieuse nécessité* », a-t-elle souligné. Pour elle, *fort de plusieurs décennies d'expérience en accompagnement des États, le secteur privé joue un rôle central dans la création de richesse, de l'innovation et de l'emploi. L'humanité souhaite éliminer la pauvreté d'ici les quatre prochaines années. Les moyens existent... autant d'opportunités de se réaliser... en un clin d'œil grâce à des technologies qu'on reléguait naguère à la science-fiction* », a-t-elle affirmé.

La collaboration entre le Pnud et UniCongo s'articulera autour de cinq axes stratégiques : la mobilisation d'investissements



Echange des documents entre les deux parties/Adiac

structurants pour soutenir le Plan national de développement 2022-2026; la réduction du chômage en vue du renforcement de l'employabilité de la jeunesse à travers le programme Stagi et les centres de formation qualifiante en faveur d'au moins 3000 jeunes diplômés ; l'appui au Programme national d'électrification des zones rurales ; la promotion du genre dans les entreprises et enfin la constitution d'un pipeline de projets structurants alignés sur les priorités nationales, dont les Contributions déterminées au

niveau national 3.0 et le Programme multisectoriel intégré de soutien à l'entrepreneuriat. Ces actions ont pour objectif de contribuer à une économie congolaise plus compétitive, plus écologique et plus juste. « *Ce partenariat qui repose sur des objectifs partagés met en lumière l'importance capitale de la coopération entre le secteur public, le secteur privé et les partenaires de développement pour relever les défis économiques et sociaux auxquels le Congo est confronté* », a rappelé Adama-Dian Barry.

Abondant dans le sens de la représentante du Pnud, Michel Djombo, président du Conseil d'administration d'UniCongo, a précisé que le cadre de partenariat formalisé devra permettre d'aller plus loin. « *Il doit nous aider à consolider ce qui fonctionne, à élargir le champ des actions engagées et à structurer de nouvelles initiatives, tout en portant une attention particulière à la mesure de l'impact réel de nos actions. L'enjeu n'est pas de multiplier les programmes mais de s'assurer qu'il n'y ait pas un chevauchement des différentes initiatives, qu'elles se complètent* », a-t-il déclaré. Dans ce même élan, il a salué la dynamique instaurée avec le Pnud, fondée sur le dialogue, l'écoute et la co-construction. Le programme Stagi, déjà opérationnel, en est un exemple phare. « Il rapproche les jeunes du monde de l'entreprise, tout en offrant aux sociétés des profils mieux préparés. Nous en sommes particulièrement fiers », s'est réjoui Michel Djombo. Le président d'UniCongo a également évoqué la création interne d'une commission Responsabilité sociétale des entreprises pour structurer leurs engagements sociaux et environnementaux. En conclusion, Michel Djombo a remercié le Pnud pour la qualité du partenariat, de l'écoute et l'approche pragmatique. En outre, il a salué l'engagement des équipes de part et d'autre dont le travail quotidien donne sa substance à cette collaboration.

Merveille Jessica Atipo



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AOO)

Travaux de construction de la route d'accès à la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire-PICP

AOO N°: CG/PICP/ZES-PNRI TVX/AOO-01/2026

Pays : République du Congo

Projet : Projet PICP-Développement de la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire

Maître d'Ouvrage : Gouvernement de la République du Congo

Maître d'Ouvrage Délégué / Autorité

Contractante : ARISE IIP/THANOS COMPANY

Projet technique: Route d'accès ZES-Pointe-Noire-RN4 (ex RN5)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du développement des infrastructures publiques dédiées à l'emprise A de la ZES de Pointe-Noire, il est prévu : Les Travaux de construction de la route d'accès à la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire (ZES-PNR), reliant la RN4 (ex RN5) au site de la Phase 1 de la ZES.

Il est ainsi lancé un Appel d'Offres Ouvert pour la réalisation desdits travaux.

2. Description sommaire des travaux

Les travaux portent sur la construction d'une route d'accès structurante d'environ 2 km reliant la RN4 à la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire (Phase 1), comprenant notamment :

- Travaux préparatoires et installation de chantier
- Terrassements généraux
- Couche de forme, fondation et base de chaussée
- Revêtement routier
- Construction de l'intersection avec la RN4

- Ouvrages d'assainissement et drainage (caniveaux, dalots, ponceaux)
- Dispositifs de sécurité routière
- Signalisation horizontale et verticale
- Éclairage public routier

- Aménagements connexes et équipements
- Mesures environnementales et sociales de chantier

Une visite obligatoire du site sera organisée le 18 février 2026, point de rassemblement : « Station Total Face Kactus -Pointe Noire ». Les frais de participation sont à la charge des soumissionnaires.

3. Allotissement

Le marché est constitué de: Lot Unique: Travaux de construction de la route d'accès ZES-Pointe-Noire-RN4 (PICP)

4. Procédure de passation

La procédure sera conduite par Appel d'Offres Ouvert conformément à la réglementation nationale des marchés publics et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles.

5. Conditions de participation

Peuvent participer les entreprises ou groupements d'entreprises :

- également constitués
- disposant d'une expérience prouvée en travaux routiers structurants
- ayant réalisé au moins 03 projets similaires (routes bitumées 1 voies d'accès industrielles 1 routes nationales)

- disposant de capacités financières, techniques et matérielles suffisantes.

Les critères détaillés figurent dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

6. Dossier d'Appel d'Offres

• Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinq cent mille (500 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « THANOS COMPANY », ouvert à la Banque BSCA Bank/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO, dont les références sont :

Banque : 30020

Agence : 88100

Compté n°20615680000

Clé : 63

IBAN ET SWIFT :

CG39 3002 0881 0020 6156 8000 063 / SQACCGCG

Domiciliation : BSCA Bank

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 février 2026 à 12 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 13 heures 00 minutes, heure locale.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de l'offre d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre soumise. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de 12 mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat THANOS COMPANY

À l'attention du Directeur Général PICP
Radison blue office 1 mezzanine Brazzaville,
Avenue Amilcar; Brazzaville -République du Congo. Tél : (+242) Airtel: 052069595-MTN: 067970202

Email : thanos.infoline@gmail.com

Le Directeur Général

Mohit Agrawal

Mohit AGRAWAL



61ES ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

Le secteur privé congolais appelé à jouer sa partition

Brazzaville abritera, du 25 au 30 mai prochain, les 61es assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD). A l'effet de garantir la réussite de cet événement, le ministre du Plan, de l'Economie et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé, a réuni le week-end dernier les hommes d'affaires congolais pour solliciter leur implication dans son déroulement afin de gagner le pari.

Au cours de la rencontre, Ludovic Ngatsé a rappelé aux dizaines d'investisseurs présents les enjeux des assemblées annuelles de la BAD, mais aussi l'intérêt pour le Congo d'abriter ces assises économiques. Il leur a fait savoir qu'environ 4 000 personnes participeront à cette grande réunion. Et, pour tenir le pari organisationnel, le gouvernement seul ne pourra pas relever le défi. Ludovic Ngatsé a ainsi sollicité l'implication de tous les acteurs économiques, chacun dans son domaine, afin que le Congo réussisse l'événement.

Les défis à relever portent en premier, leur a-t-il dit, sur l'hébergement. A cet effet, le ministre a invité les chaînes hôtelières à tout mettre en œuvre afin que tous les 4000 participants soient très bien logés pendant les cinq jours de la réunion.

Sur le volet restauration, il a aussi enjoint les opérateurs écono-

miques œuvrant dans le service traiteur à se préparer en conséquence afin d'offrir aux milliers de participants qui prendront part à ces assises de la nourriture de qualité, matin, midi, soir. Ces dispositions prévisionnelles sont valables pour les secteurs bancaires, culturels, mais aussi pour les acteurs du service communication, à savoir les sociétés de téléphonie mobile ainsi que les autres opérateurs œuvrant dans la connexion internet haut débit. « *Nous sommes prêts à vous accompagner pour garantir la réussite de cet événement économique continental* », a promis Paul Obambi, président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville. Clôturant sa communication, le ministre Ludovic Ngatsé a exhorté chacun de ces acteurs économiques à se rapprocher de ses services pour préciser



son domaine d'intervention.

« *Nous sommes satisfaits de nos échanges avec le secteur privé qui s'est engagé à travailler avec le gouvernement pour garantir la bonne organisation et la réussite*

des 61es assemblées annuelles de la BAD qui se tiendront du 5 au 30 mai ici à Brazzaville. Pour ce faire, seize commissions préparatoires sont déjà mises en place au niveau du ministère, je vous

exhorter donc à vous rapprocher du directeur de cabinet des plus amples informations liées au domaine auquel vous intervenez », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

CONGO TELECOM

Un nouveau départ pour les agents

Le directeur général de Congo Telecom, Yves Castanou, a annoncé, le 23 décembre dernier, le retour à 100 % de la convention collective. Après vingt ans de réduction salariale consentie pour la survie de l'entreprise, l'opérateur historique restaure les droits de son personnel. Une décision qui marque un tournant stratégique pour l'opérateur.

Depuis 2006, Congo Telecom fonctionnait sous une convention collective tronquée, appliquée au rabais avec seulement 55 % de la grille salariale, des primes réduites proportionnellement et des indemnités minimales. L'amputation avait un objectif simple : assurer la viabilité opérationnelle de l'entreprise en période de fragilité financière. Pendant vingt ans, le personnel a accepté ce régime d'exception, se privant volontairement de l'accès à ses droits conventionnels complets pour maintenir l'opérateur à flot.

À la réunion de bilan de fin d'exercice du 23 décembre 2025, Yves Castanou et son comité de Direction ont annoncé la restauration intégrale de la convention collective. L'opérateur passe désormais à 100 % des droits conventionnels pour l'ensemble de ses agents. Cette action vient rétablir les agents de Congo Telecom dans leurs droits longtemps suspendus.

La restauration s'inscrit dans un contexte stratégique précis. Congo Telecom poursuit, en effet, son plan Transform, un projet visant à optimiser ses investissements, affiner sa structure de coûts, renforcer ses équipes,



étendre sa couverture réseau et améliorer son offre commerciale. Le comité de direction a délibérément placé la stabilité sociale au cœur de cette transformation, reconnaissant qu'on ne peut pas réussir un tel changement avec des équipes en tension permanente.

Au cours des cinq dernières années, Congo Telecom a engagé plusieurs mesures pour concrétiser cette priorité. L'opérateur a notifié 100 % de la dette sociale accumulée, liquidant ainsi un passif qui aurait empoisonné chaque future négociation. Il a

mis en place une couverture maladie chez un assureur spécialisé, un gain non monétaire mais très tangible pour les familles. Parallèlement, il a maintenu 95 % de ses effectifs en postes formalisés et accéléré sa politique de formation, avec 76 % du programme 2025 déjà exécuté. Toutes ces mesures alimentent directement le plan Transform en stabilisant les ressources humaines, condition préalable à tout changement opérationnel. Un pari salué

En Afrique centrale, peu d'opérateurs osent prendre cette voie. La plupart préfèrent maintenir les réductions salariales le plus longtemps possible, invoquant la fragilité financière persistante. Congo Telecom fait le pari inverse : que la motivation des équipes importera plus que les économies réalisées sur deux décennies. Ce calcul suppose que l'opérateur parviendra à croître sur ses nouveaux marchés et que cette croissance justifiera le coût des droits restaurés.

Que ce soit en présentiel et en ligne, l'annonce de cette décision a été chaleureusement

accueillie par l'ensemble des agents. Pour le personnel de Congo Telecom, cette restauration met fin à vingt années de sacrifice consenti.

Le directeur général, à la tête de l'opérateur national depuis avril 2020, a toutefois tenu à rappeler que la situation financière reste fragile. Cette restauration n'est pas un blanc-seing donné aux agents, elle est conditionnée à une mobilisation collective. En d'autres termes, le personnel retrouve ses droits mais doit les justifier par sa performance. C'est un contrat implicite où chaque partie reconnaît ses obligations.

Congo Telecom ne dit pas pour autant que tout est réglé. La convention collective reconstruite est un cadre, pas une garantie de succès. La véritable épreuve arrivera quand il faudra transformer ces engagements en résultats commerciaux concrets : gains de marché, lancement réussi de la 4G mobile, rentabilité. Pour l'heure, l'opérateur a choisi de rester les yeux rivés sur ses objectifs, sans se laisser déconcentrer. C'est déjà une discipline que peu d'opérateurs africains parviennent à tenir.

Quentin Loubou

CONGO-RDC

Nécessité de renforcer la coopération militaire

Le vice-Premier ministre, ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants de la République démocratique du Congo (RDC), Guy Kabombo Muadiamvita, et le ministre de la Défense nationale de la République du Congo, Charles Richard Mondjo, se sont réunis le 11 février, à Brazzaville.

La réunion bilatérale s'est achevée par la signature d'un procès-verbal. Les deux parties ont salué, à travers le communiqué final des travaux, cette rencontre ministérielle qui leur a permis d'apprécier l'état de la coopération militaire bilatérale et d'examiner les perspectives de son renforcement, conformément à la vision de paix, de stabilité et de bon voisinage portée par les deux chefs d'Etat. De même, elles ont convenu de renforcer la coopération militaire bilatérale, dans le cadre des instruments de dialogue stratégique existants ; de poursuivre et de consolider les actions en cours, en mettant un accent particulier sur la formation, les échanges d'expérience ainsi que la coopération militaire et technique ; d'élargir progressivement les domaines de coopération, dans un esprit de complémentarité et d'intérêts mutuels.

« Cette visite a permis d'envoyer, dans un premier temps, la résolution de beaucoup de petits malentendus, des mots déplacés pour que le chemin que nous allons tracer tous pour mobiliser surtout nos



La signature des documents par les deux ministres/Adiac

forces armées ait la meilleure santé. Elle avait pour but ou raison fondamentale, rétablir la confiance entre les deux pays, préserver la coopération militaire d'une manière concrète, ensuite renforcer le partage des renseignements et

de la coopération, pas que navale, mais le patrimoine que nous partageons ensemble qui est le fleuve Congo », a déclaré le vice-Premier ministre, ministre de la Défense nationale et Anciens combattants, de la RDC, Guy Kabombo Muadiamvita.

Il a souligné au passage que les deux pays vont mettre les choses très rapidement en place, et sa délégation est venue solliciter au pays frère une solidarité particulière, compte tenu du contexte actuel que traverse la RDC. « Nous avons convenu

que nos consultations doivent être institutionnalisées à tous les niveaux, au niveau des états-majors et dans toutes les structures de nos armées », a-t-il ajouté.

« Nous sommes satisfaits de votre visite ; visite au cours de laquelle, nous avons abordé les questions qui, pendant de nombreuses années, nous ont parfois préoccupés », a pour sa part indiqué le ministre de la Défense nationale du Congo, Charles Richard Mondjo. « Nous nous rencontrions en multilatérale, nous n'avons jamais eu l'occasion, nous qui avons la charge de conduire les armées qui sont sous la responsabilité des généraux, l'occasion de tout mettre sur la table et de parler ; mais nos chefs d'Etat nous ont donné cette occasion, profitons-en. Le plus long chemin commence par le premier pas, a dit le sage et le poète. Nous sommes obligés de faire le premier pas. Continuons donc, allons de l'avant, nous avons toutes les conditions devant nous (...) », a-t-il conclu.

Guillaume Ondze

Les deux Congo veulent donner une autre dimension à leurs relations

En séjour de travail à Brazzaville, une délégation du ministère de la Défense nationale et Anciens combattants de la République démocratique du Congo (RDC) a eu une séance de travail, le 10 février, avec le ministre de la Défense nationale du Congo, Charles Richard Mondjo. Au menu des échanges, l'approfondissement de leur compréhension commune des enjeux de défense et de sécurité, dans un environnement stratégique marqué par la diversité et la complexité des menaces.

Conduite par le vice-Premier ministre, ministre de la Défense nationale et Anciens combattants, Guy Kabombo Muadiamvita, la délégation de la RDC a réitéré à la partie congolaise la nécessité de renforcer la coopération militaire entre les deux pays. « Si j'ai souhaité resté un jour de plus, c'est tout simplement parce que je me sens chez moi, ici à Brazzaville. Etre à Brazzaville, c'est être à Kinshasa. Une joie vécue à Brazzaville est ressentie à Kinshasa. Une inquiétude à Kinshasa a naturellement des répercussions à Brazzaville. Nos destins sont donc forcément liés », a expliqué Guy Kabombo Muadiamvita.

Il a également rappelé ce qui fait la singularité de la relation entre les deux Etats. « Nous avons été un même peuple, avant d'être deux Etats. Le fleuve Congo n'est pas une séparation, mais un lien naturel entre les deux Etats. Nos deux pays partagent une histoire commune politique solidaire depuis les indépendances ; une fraternité militaire ancienne et naturelle lie nos forces armées. Nous avons une lecture commune des défis sécuritaires régionaux. Nos Etats présentent une complémentarité stratégique évidente. Notre rela-

tion est résolument tournée vers l'avenir et non fusionnelle du passé. C'est précisément parce que nos peuples partagent cette possibilité exceptionnelle que nos deux Etats ont intérêt à vivre en parfaite harmonie, car, lié par un destin commun depuis leur création. Je plaide pour que nos deux ministères disent deux choses aux armées. Ils doivent se consulter plus régulièrement avec fidélité, loyauté, dans cet esprit fraternel qui nous caractérise... », a-t-il laissé entendre.

Charles Richard Mondjo, de son côté, a rappelé que les deux pays ont, de longue date, affirmé une convergence de vues sur les grandes problématiques du continent africain, notamment au sein des Nations unies et des organisations continentales régionales telles que l'Union africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs. D'où la nécessité permanente, a-t-il insisté, de renforcer les capacités des leurs forces armées, afin de sécuriser les frontières communes, garantir la libre circulation à l'intérieur des deux pays respectifs, contribuer efficacement aux missions de maintien de la paix



La photo de famille, au premier rang les deux ministres/Adiac

et créer les conditions d'un développement économique et social durable au bénéfice des deux peuples. Profitons de cette occasion, Charles Richard Mondjo a formulé le vœu de voir le gouvernement de la RDC accréditer un attaché de défense près son ambassade à Brazzaville. Selon lui, à ce jour, la dimension majeure de la coopération entre les deux pays concerne la formation militaire. Les dispositifs actuels de formation offrent, a-t-il dit, un environnement propice au développement d'une coopération Sud-Sud dynamique et structurante. A cet égard, les établissements de formation militaire sont d'ores et déjà ouverts aux stagiaires des deux pays. A titre illustratif, les écoles militaires comme l'Ecole des officiers de Kananga, l'Ecole supérieure d'administration militaire, l'Ecole de guerre de Kinshasa, ainsi que le Centre des hautes études de stratégie et de défense accueillent actuellement des stagiaires de la République du Congo à différents niveaux de formation. De manière réciproque, l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc et l'Académie militaire Marien-Ngouabi pour la formation des officiers accueillent les stagiaires de la RDC... Un autre domaine de cette coopération, c'est la justice militaire. Notons que cette visite de travail a été sanctionnée par un défilé militaire.

G.O.



Le président de la république marque officiellement le lancement de la première cargaison du GNL d'Eni Congo

Le président de la république, Denis Sassou N'Gesso accompagné du président directeur général d'Eni, Claudio DESCALZI a marqué officiellement le 7 février à Pointe-Noire, le lancement de la première cargaison du gaz naturel liquéfié(GNL) de cette société

Issue de l'unité flottante Nguya FLNG, cette première cargaison indique, le démarrage des exportations de gaz de la phase 2 du projet Congo LNG. Pour Eni, cet évènement représente, une nouvelle étape vers l'objectif de la société, celui d'étendre son portefeuille GNL à 20 millions de tonnes par an (MTPA) d'ici 2030, en s'appuyant sur la flexibilité, la compétitivité et la diversification géographique de ses projets en participation, et représente un jalon clé dans la consolidation de sa position de leader sur le marché mondial du GNL.

Le projet Congo LNG, désormais entré en production commerciale, constitue un élément stratégique majeur de la politique d'Eni visant à renforcer de manière durable sa présence sur le marché mondial du gaz et du gaz naturel liquéfié(GNL), grâce à des projets compétitifs et implantés dans des zones géographiques diversifiées. Avec cette phase, le projet atteint une capacité totale de liquéfaction de 3 millions de tonnes par an (MTPA) de GNL, soit l'équivalent de 4,5 milliards de mètres cubes de gaz par an, en exploitant les ressources gazières des champs Nené et Litchendjili, du permis offshore Marine XII.

S'exprimant pour la circonstance, le président directeur général d'Eni a déclaré : «Aujourd'hui, nous franchissons une étape majeure grâce à la relation de confiance durable que nous avons établie avec les institutions du pays et les communautés locales. Nous avons été la seule entreprise à investir dans le gaz afin de développer le marché domestique et de réduire le torchage de routine. Cette décision, prise il y a plus de vingt ans, nous a permis de découvrir des volumes suffisants pour envisager également l'exportation. La phase II du projet Congo LNG a été réalisée en un temps record par rapport aux standards de l'industrie, augmentant la disponibilité de gaz sur les marchés internationaux et contribuant à la sécurité énergétique de l'Italie et de l'Europe, tout en générant des bénéfices concrets pour l'économie ».

Pour sa part, appréciant les exploits de la société Eni, le ministre des hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua a signifié qu'avec l'unité flottante Nguya FLNG, la république du Congo franchit une nouvelle étape décisive, dans la consolidation d'une filière gazière nationale structurée, désormais reconnu comme l'un des levier, des piliers majeurs de l'augmentation de la production des hydrocarbures au Congo en baril équivalent pétrole, parce que désormais le pays produit à la fois du pétrole liquide et du gaz.



«Sur le plan des volumes, FNLG Nguya apportera donc une contribution déterminante à la montée en puissance du gaz au Congo. Doté d'une capacité annuelle de 2,4 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié, Nguya apportera au côté de l'autre unité de liquéfaction flottante Tango FLNG, la capacité totale du projet Congo FLNG, à 3 millions de tonnes par an ou 4,5 milliards de mètres cubes par an dès le début du deuxième trimestre 2026. Ce qui correspond à environ 36 enlèvements de gaz naturel liquéfié par an, soit environ une cargaison de 85 millions de tonnes chacune tous les dix jours. La valorisation du gaz naturel en substitution au torchage et des sources énergétiques plus polluante permet de réduire plus significativement des émissions des gaz à effet de serre et d'améliorer l'emprunte du carbone des activités énergétiques. Eni a fait le choix d'investir durablement en mobilisant des ressources techniques, humaines et financières nécessaires à la réalisation des projets d'envergure que nous pouvions aujourd'hui admirer » a-t-il déclaré.

Le projet Congo LNG illustre la capacité d'Eni à transformer les ressources gazières en valeur stratégique pour le pays et pour les marchés internationaux, à travers un projet compétitif sur le plan des coûts et performant sur le plan environnemental. La phase 1, lancée avec l'unité

de liquéfaction flottante Tango FLNG, a été mise en service en décembre 2023, à peine un an après la définition du projet. La phase 2, quant à elle, démarre seulement 35 mois après le début de la construction de l'unité flottante Nguya FLNG, établissant un nouveau repère international en matière de rapidité et d'efficacité d'exécution.

Rappelons que la société Eni est présente en république du Congo depuis 1968. Avec une production en propre d'environ 70 kboed en 2025, qui devrait atteindre 110 kboed en 2026, Eni est actuellement, le premier producteur national du gaz associé et non associé. L'entreprise fournit du gaz à la Centrale Electrique du Congo, qui représente environ 70% de la capacité de production électrique du pays, et contribue au renforcement du réseau de transport haute tension. Eni est également impliquée dans des initiatives soutenant la transition énergétique, telles que le projet agri-feedstock, qui intègre le pays dans la chaîne de valeur des biocarburants et constitue un levier de développement pour le secteur agro-industriel, ainsi qu'une large gamme de programmes visant à améliorer l'accès des communautés locales à l'énergie, à l'eau, aux soins de santé et à la diversification économique.

ACCÈS AU CRÉDIT

Mwasi Téléma vient en appui à l'entrepreneuriat féminin au Congo

Le programme de crédit Mwasi Téléma, dédié à l'autonomisation économique des femmes entrepreneures, a été officiellement lancé le 10 février à Brazzaville. Portée par la Banque postale du Congo (BPC), avec l'appui de l'État et de plusieurs partenaires nationaux et internationaux, cette initiative ambitionne de lever durablement les obstacles financiers auxquels font face les femmes dans le développement de leurs activités.

Le lancement officiel du crédit Mwasi Téléma par le directeur de cabinet de la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), Dieudonné Madié, marque une nouvelle étape dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Congo. Adossée au Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) des PME, cette initiative vise à faciliter l'accès au capital, à sécuriser les partenaires financiers et à professionnaliser durablement les parcours entrepreneuriaux des femmes congolaises.

Le directeur de cabinet a salué une initiative qu'il a qualifiée d'« avancée majeure et structurante » en matière d'inclusion socio-économique des femmes. Selon lui, Mwasi Téléma s'inscrit pleinement « dans la vision du président de la République, Denis Sassou N'Gesso », qui fait de l'entrepreneuriat un levier central de création de richesses et de réduction du chômage. L'ambition, aussi soutenue par le Programme des Nations unies pour le développement, repose sur un mécanisme de financement intégré, opéré en synergie avec la BPC et le Figa. « Ces femmes entrepreneures sont



Une vue des investisseurs lors de la rencontre/Adiac

appelées à devenir les ambassadrices d'un modèle nouveau », a lancé Dieudonné Madié, invitant les bénéficiaires à faire de leur réussite la preuve de la pertinence du programme.

Pour le directeur général de la BPC, Calixte Médard Tabangoli, le lancement de Mwasi Téléma marque un moment historique, à la fois pour l'institution bancaire que pour les femmes entrepreneures du pays. « Mwasi Téléma, qui signifie "femme lève toi" ou "femme debout" en français, est bien plus qu'un produit financier », a-t-il

déclaré. Il s'agit d'une solution de financement innovante, pensée pour accompagner les femmes à chaque étape de leur parcours entrepreneurial.

Le programme s'articule, en effet, autour de trois axes structurants. Le premier concerne l'accès au crédit, avec des financements à taux préférentiel de 8 %, sans exigence de garantie classique. Le Figa couvre jusqu'à 80 % des garanties, tandis que la BPC assume les 20 % restants, traduisant ainsi sa confiance dans la capacité des femmes à gérer efficacement leurs

projets. Le deuxième axe porte sur l'accompagnement comptable et financier, assuré gratuitement par le cabinet Conseil juridique et fiscal (CCJF), avec un suivi régulier et structuré. Enfin, le troisième axe est consacré au renforcement des compétences à travers des formations en management, au leadership, en comptabilité, au marketing, en digital, aux droits et à la fiscalité.

Un levier de structuration des PME

Plusieurs partenaires ont appor-

té leur soutien à cette initiative. Congo Télécom, par la voix de la cheffe de cabinet du directeur général, Essima Lekoundzou, s'est engagé à offrir une connectivité Internet pendant douze mois aux premières bénéficiaires, afin de favoriser la visibilité et la structuration de leurs activités. La Fondation Burotop Iris, pour sa part, a offert sept ordinateurs aux entrepreneurs de la première cohorte, saluant un programme qui reconnaît la femme comme actrice clé du développement économique. Le cabinet CCJF a réaffirmé son engagement à accompagner les bénéficiaires au-delà du financement, en mettant l'accent sur la maîtrise des outils comptables et financiers, condition essentielle à la pérennité des entreprises.

Au nom des entrepreneures, Eliane Bikambidi a exprimé sa gratitude à la BPC et à l'État pour cette initiative qu'elle considère comme un véritable levier de structuration. « Ce programme n'est pas seulement un prêt bancaire, c'est un accompagnement global », a-t-elle souligné, promettant que les bénéficiaires sauront honorer la confiance placée en elles.

Fiacre Kombo



EY Congo (Ernst & Young) a le plaisir de vous convier le vendredi 20 février 2026, à partir de 9 heures, à l'hôtel KEMPINSKI Brazzaville, à une réunion d'information portant sur les thèmes suivants :

- les nouvelles orientations fiscales pour l'exercice 2026 ;
- la transposition de la Directive CEMAC du 09/01/2025 portant réforme des chapitres relatifs à l'IS et à l'IRPP ;
- les impacts pratiques pour les entreprises opérant au Congo.

Ce séminaire se tiendra également via « TEAMS »

Principaux Intervenants

- Crespin Simedo Pereira
Associé, Directeur juridique & fiscal
- Aymar Matsounga Bakala
ACR Partner Expert-Comptable
- Princia Douma - Clément Rebière - David Loemba
Tax Senior manager & Tax associate Directors

Programme

- 9h 00 - 09 h 30 : Accueil - Petit Déjeuner
- 09h30 - 12h : Présentation et analyse des dispositions fiscales
- 12h - 12h 50 : Questions - réponses - contributions
- 12h 50 - 13 h : Conclusion
- 13h : Cocktail apéritif

Inscription réservée aux entreprises privées

• En présentiel

Frais de 100.000 F (HT) par participant
Gratis pour les Abonnés EY Congo à jour d'honoraires
(Dans la limite de 2 personnes)

• Via la plateforme Teams

Frais de 250.000 F (HT) par entreprise
Frais de 150.000 F (HT) pour les Abonnés EY Congo

Contact pour toute information et inscription

mesanges.makayendzi@cg.ey.com / +242 06 441 71 41

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Le Pr Brice-Arsène Mankou décroche une chaire de mobilité francophone

Le Pr Brice-Arsène Mankou, vice-président du Centre de valorisation professionnelle de Tunis (CVPT), et directeur de l'Institut africain de recherches pluridisciplinaires appliquées (Iarpa), basé à Abidjan, en Côte d'Ivoire, rejoint en ce mois de février l'équipe pédagogique à l'Université d'Ottawa, au Canada, pour mener des recherches sur les enjeux des mobilités francophones dans le monde.

Le CVPT et l'Iarpa se sont montrés fiers d'accueillir le Pr Brice-Arsène Mankou en charge d'animer une série de conférences. Parmi elles, celle portant sur le thème des « Diasporas africaines et les modèles de socio financements viables liés aux migrations de devises », programmée le 17 février de 10h30 à 11h 30. Par la suite, celle du 24 février, de 13 h à 14 h 30 sur le thème « La Jeunesse francophone et migration : défis et enjeux en Afrique à l'ère du numérique ». Le 26 février, à l'Université Saint Paul, la conférence portera sur le thème « L'Afrique francophone en contexte poly crises ». Il se penchera, à travers ces rencontres universitaires, sur les conséquences humaines et économiques des migrations, notamment les routes maritimes périlleuses qui transforment la Méditerranée en espace de tragédies récurrentes. L'occasion lui sera donnée de s'interroger sur l'impact de ces mobilités sur le développement socio-économique africain, entre pertes hu-

maines, transferts financiers et reconfigurations des solidarités familiales.

Il sera également question d'évoquer la problématique concernant la diaspora africaine qui est, certes, dynamique en matière d'envois des flux financiers appelés migra-devises, mais parfois désorganisée en matière de gestion de projets du développement local à travers une intelligence collective des Afro-descendants. À ce propos, selon un rapport de la Banque mondiale, pour la seule année 2022, les transferts des migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont atteint 95,6 milliards de dollars, soit 2,2% d'aide publique au développement, et 3,5% du produit intérieur brut pour certains pays. Dès lors, on peut légitimement se poser les questions suivantes : à quoi servent ces migra-devises, et quels en sont les modèles de socio financements susceptibles d'assurer le développement local et intégral du continent ?

Aujourd'hui, la problématique du

socio financement ou « crowdfunding » se définit comme un mécanisme de financement participatif qui repose sur la mobilisation d'un grand nombre de contributeurs via des plateformes numériques (Belleflamme et al., 2014 ; Mollick, 2014). Or, ces modèles de socio financements sont une faiblesse pour les diasporas africaines qui ne parviennent pas à lever des fonds pour le développement communautaire et local. Pourtant, les pratiques tontinières, comme les réseaux de cotisation solidaire, permettent à leurs membres d'épargner à travers la tontine de groupement, tontine auprès d'une gérante, et la tontine cérémonielle (Semin, 2011).

À l'ère du numérique, des réseaux sociaux, voire de l'intelligence artificielle, comment réinventer cette intelligence collective entrepreunoriale au service, non plus des familles restées dans les pays d'origine, mais du développement socioéconomique de nos États ?

Soulignons que les chaires de recherche sur le monde francophone sont des chaires de mobilité dont l'objectif consiste à appuyer la venue de chercheuses et de chercheurs internationaux souhaitant effectuer un séjour de recherche sur le campus de l'Université d'Ottawa, ouverte sur le monde.

Ainsi, le professeur titulaire de chaire de mobilité francophone



Pr Brice-Arsène Mankou/DR

devrait poursuivre et approfondir la tradition d'excellence de l'Université d'Ottawa en recherche sur la francophonie, qu'elle soit ontarienne, canadienne ou internationale, et sur les réalités du monde francophone ; faire rayonner les travaux de recherche sur la francophonie en lien avec les axes prioritaires de développement de la recherche de l'Université d'Ottawa ; promouvoir l'interdisciplinarité en matière de recherche sur la francophonie et sur les réalités du monde francophone ; favoriser l'éclosion et l'inclusion de nouvelles chercheuses et de nouveaux chercheurs sur la francophonie d'ici et d'ailleurs, et ce, à tous les niveaux (Etudiantes et étudiants à la maîtrise, au doctorat ou au post doctorat, stagiaires, chercheuses, chercheurs et membres du corps professoral) ; assurer la visibilité interne et externe des activités et des travaux de recherche des chaires de recherche sur le monde francophone, notamment par des efforts de mobilisation des connaissances, en travaillant en étroite collaboration avec le Collège des chaires de recherche sur le monde francophone.

Marie Alfred Ngoma

CÉMAC

La Commission suspend ses activités faute de financement

La Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a annoncé la suspension de ses activités en raison d'un manque de ressources financières. Cette décision, révélatrice de profondes fragilités institutionnelles, relance le débat sur l'avenir de l'intégration régionale et de la coopération économique dans la sous-région.

La suspension des activités de la Commission de la Cémac est une décision lourde de symboles. Institution clé du processus d'intégration régionale, la Commission invoque son incapacité à assurer son fonctionnement courant en raison d'un manque de financement suffisant. Face à cette impasse, les États membres (Cameroun, Gabon, Congo, Tchad, Guinée équatoriale et République centrafricaine) se retrouvent désormais confrontés à leurs responsabilités.

Parmi les difficultés structurelles invoquées figurent l'irrégularité des contributions financières des États membres, la gouvernance jugée lourde et peu réactive, ainsi que le déficit de volonté politique pour faire avancer les réformes communautaires. Cette suspension apparaît comme l'aboutissement d'une longue série de dysfonctionnements. Le différend autour du scanning des marchandises au port de Douala, principal hub logistique de la région, avait déjà illustré les tensions internes et la perte d'autorité de l'institution communautaire. Ce conflit, largement médiatisé, n'était qu'un symptôme parmi d'autres de la paralysie progressive de la Cémac.

Au-delà de l'arrêt des activités de la Commission, cette situation soulève des interrogations majeures sur l'avenir de la coopération régionale en Afrique centrale. Comment garantir la gestion cohérente de la monnaie commune, le franc CFA ? Quel avenir pour la libre circulation des biens et des personnes, pilier de l'intégration régionale ? Et surtout, comment préserver les acquis communautaires dans un contexte de défiance institutionnelle croissante ?

La survie du projet communautaire passe, selon plusieurs experts, par une refondation profonde des mécanismes de gouvernance, un engagement financier plus rigoureux et une vision politique partagée. À défaut, alertent-ils, l'Afrique centrale risque de s'enfoncer davantage dans la fragmentation, au détriment de son développement économique et de son poids sur la scène continentale.

Fiacre Kombo

CONSEIL D'ASSOCIATION UE-MAROC

Une nouvelle position adoptée sur le Sahara

La 15 session du Conseil d'association entre le Maroc et l'Union européenne (UE), tenue le 29 janvier dernier à Bruxelles, marque un tournant diplomatique. Pour la première fois, l'UE considère l'autonomie sous souveraineté marocaine comme une solution réaliste pour régler le différend régional autour du Sahara, renforçant ainsi le positionnement international du royaume.

Le communiqué conjoint, signé par le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, et la Haute représentante de l'UE pour la politique étrangère, Kaja Kallas, consigne la position des vingt-sept États membres de l'Union. Selon ce texte, « une autonomie véritable pourrait représenter une solution des plus réalisables » pour un règlement définitif du différend régional. L'UE a également salué l'adoption de la Résolution 2797 (2025) du Conseil de sécurité des Nations unies, qui soutient pleinement les efforts du secrétaire général et de son envoyé personnel pour faciliter les négociations ayant pour bases le plan d'autonomie proposé par le Maroc.

Le communiqué réaffirme l'ap-

pel du Conseil de sécurité à toutes les parties pour qu'elles participent aux discussions sans conditions préalables, conformément au plan d'autonomie marocain. La position européenne souligne aussi la volonté du Maroc d'« expliciter comment une autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine se déclinerait », un geste qui devrait faciliter les discussions diplomatiques et renforcer la crédibilité du plan marocain sur la scène internationale. Alors que certains États membres de l'UE soutenaient déjà la marocanité du Sahara, cette nouvelle position traduit un consensus européen sans précédent, consolidant la dynamique internationale impulsée par Sa Majesté le roi Moham-

Noël Ndong

DÉCOUVERTE

Des députés visitent la Grande foire agricole du Congo

Une délégation de l'Assemblée nationale, conduite par son président, Isidore Mvouba, a visité le 10 février la Grande foire agricole du Congo (Gfac), située au village Bambou Mingali, dans le district d'Igné, département du Djoué-Léfini.

Accueillis par le préfet du département de Djoué-Léfini, Léonidas Carel Mottom Mamoni, et les cadres du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et la Pêche, Isidore Mvouba et sa suite composée, entre autres, du premier vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat; du premier et deuxième secrétaire de la chambre basse du Parlement, Fernand Sabaye et Alain Pascal Leyinda, ont visité les différents stands représentant les quinze départements du pays.

« Nous avons entendu parler des petites foires au niveau départemental, mais c'est pour la première fois dans notre pays qu'on organise une foire agricole nationale. Nous venons de visiter, avec le président de l'Assemblée nationale, tous les stands, mais ce qui m'a plus émerveillé, c'est l'expression de l'unité nationale. L'unité nationale, parce que nous avons retrouvé les quinze départements, cela fait longtemps que nous nous sommes retrouvés dans ces conditions, autour des quinze départements. Donc, je suis très heureux », a infié Alain Pascal Leyinda.

Le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale s'est également dit attiré par la présence des jeunes producteurs dans les différents stands à un moment où le gouvernement a fait de l'agriculture une priorité nationale. Selon lui, cela est un signal fort qui atteste que les Congolais vivent. « Ce n'est pas tout de décréter que l'agriculture est une priorité, maintenant il faut que nous prenions conscience que la terre ne ment pas, elle nourrit. Donc ce message devrait être diffusé dans tout le pays et c'est un bonheur pour nous », a-t-il conclu.



Le président de l'Assemblée nationale, quant à lui, a appelé les jeunes à persévérer dans cet élan. Isidore Mvouba a rappelé que les grandes nations au monde, sinon les pays industrialisés, sont ceux qui nourrissent le monde entier. Pour lui, la jeunesse congolaise a assumé le rôle de transformer le pays par le biais de la production agricole. « C'est un changement de paradigme, pendant longtemps, on dit que l'agriculture était le métier de ceux qui avaient échoué... Aujourd'hui, cela a changé, les jeunes disent

qu'ils vont transformer ce pays par l'agriculture. Quand le président dit qu'il va accompagner ce mouvement, l'amplifier et si je vois ce que les Congolais ont à faire, je crois qu'on va relever le défi de retour à la terre. Cette terre qui ne ment pas. Le président de la République s'est engagé à mécaniser outrancièrement l'agriculture, à importer des tracteurs pour que ce pays soit libre, car un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit n'est pas un peuple libre. Donc, je suis heureux

de constater que le pari est en voie d'être gagné », s'est-il réjoui.

Se félicitant de l'initiative du gouvernement consistant à construire ce site, le président de la chambre basse du Parlement est revenu sur l'acte important posé par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gesso, qui a déclaré officiellement sa candidature à l'élection présidentielles des 12 et 15 mars à Bambou Mingali. « Je crois que l'histoire retiendra que c'est ici que le président Denis Sassou N'Gesso a fait acte de candidature. Face à la grande clamour venue des quatre coins du Congo, il ne pouvait pas résister, il a cédé. La clamour qui venait de partout comme des forêts jusqu'à la savane, et de la savane jusqu'à la mer, pour paraphraser notre hymne national. A ce moment-là, il a dit devant cette pression populaire, je dis oui. C'est un fait majeur », a souligné Isidore Mvouba.

Lancée par le président de la République le 5 février sur le thème « Le progrès par la terre, l'unité par le travail », la première édition de la Gfac vise, entre autres, à booster la production agricole locale et à valoriser le « Made in Congo » en vue de garantir la sécurité alimentaire.

Parfait Wilfried Douniama

MUSIQUE

Cegra Karl le traumatisé lance «Danger»

Disponible sur le marché du disque depuis le 24 janvier dernier, l'EP «Danger» contient quatre titres avec un clip promotionnel qui est le titre éponyme de l'album. Les titres sont composés par Cegra Karl le traumatisé lui-même.

Le nouvel EP de Cegra Karl le traumatisé est une pléthore d'émotions. Il contient quatre chansons composées et chantées par lui-même avec l'accompagnement de son groupe. Il s'agit de «Danger», un générique de 4 minutes 24 secondes avec la participation des membres de la Société des ambiances et des personnes élégantes; «Dis-moi», une rumba de 6 minutes 46 secondes; «Rien que l'amour», une rumba aussi de 6 minutes 9 secondes et «Pesa nga chance», du style Kingoli de 4 minutes 57 secondes que Cegra Karl a chantée en feat avec Elverone



Ndinga. Le message principal contenu dans cet EP c'est l'amour. L'artiste musicien en parle dans trois des quatre titres.

Parlant de la chanson phare, Cegra Karl le traumatisé dit qu'il a envie de dire que c'est «Dis-moi», et parfois il pense que c'est «Rien que l'amour», ou encore «Danger». Et finalement, c'est «Danger» qu'il a choisi, parce que cette chanson générique a déjà même un clip promotionnel. «Le message que j'ai à passer, c'est de dire au public congolais, aux mélomanes de la bonne musique, de bien soutenir la rumba congolaise, bien

qu'elle soit en perte de vitesse, mais nous faisons ce que nous pouvons pour maintenir le cap. Aux mélomanes de consommer cet opus qui est «Danger», une pléthore d'émotions. Il suffit juste d'écouter dès la première note pour comprendre ce que contient vraiment «Danger» et s'en convaincre. J'appelle donc tout le monde à l'écouter. Les gens ne seront pas déçus», s'est confié Cegra Karl le traumatisé.

Notons qu'à son actif l'artiste a un album et trois EP, ce qui fait quatre opus plus trois singles.

Bruno Zéphirin Okokana

BOURSE SCOLAIRE FRANCINE-NTOUMI

La FCRM récompense les premières lauréates

La Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) a remis officiellement, le 9 février à Brazzaville, la bourse scolaire Francine-Ntoumi/Spéciale Madibou, destinée aux meilleures élèves du lycée Sébastien-Mafouta. Cette première édition, qui s'inscrit dans le programme « Femmes & Sciences », récompense les lycéennes de première et de terminales C et D ayant obtenu les meilleures moyennes au premier trimestre.

En présence de la directrice de la FCRM, Pr Francine Ntoumi; de l'administrateur-maire de Madibou, Alain Milandou; et de quelques responsables du lycée Sébastien-Mafouta, la cérémonie a marqué l'engagement conjoint des autorités locales et de la communauté scientifique en faveur de l'excellence féminine dans les filières scientifiques. Attribuée exclusivement sur la base du mérite, la bourse vise à encourager les jeunes filles à poursuivre des trajectoires d'excellence dans un domaine encore marqué par une forte sous-représentation féminine.

Fait marquant, une bourse spéciale d'excellence a été décernée à Divine Belriche Mbizi, élève de seconde C, première de l'établissement toutes séries confondues grâce à une moyenne remarquable de 15,58. Émue, la lauréate a confié que l'annonce de la bourse avait renforcé sa détermination. « Cela m'a poussée à travailler plus dur. J'ai

blanchi des nuits. La nuit me permet de me concentrer, d'éviter le bruit », a fait savoir Divine Mbizi. Elle encourage ses camarades à « rester déterminées et à se fixer des objectifs clairs ».

Les autres lauréates de cette première cohorte sont Arnaudia Claisi Bertina Minkala Sita (Terminale C), Dedesia Francilia Laka (Terminale D), Eudoxia Olive Djamesso (Première C) et Belle Talène Bamfoumou (Première D). Pour Arnaudia Minkala Sita ayant obtenu une moyenne de 13,20, la discipline et la volonté ont été déterminantes. « On ne peut rien faire sans volonté. Il faut travailler très dur », a-t-elle estimé. La bourse, a-t-elle poursuivi, l'aidera à se procurer les fournitures scolaires nécessaires.

Pour le proviseur par intérim du lycée Mafouta, cette initiative apporte un souffle nouveau. « Vous l'avez promis et vous venez aujourd'hui de le concrétiser. Encourager



Le Pr Francine Ntoumi, présidente de la FCRM, remettant le Prix d'excellence à Divine Mbizi/Adiac

les filles est essentiel pour les booster à faire mieux. Nous pensons que ce que nous avons commencé va se poursuivre et pousser encore plus de jeunes filles à se dépasser », s'est-il réjoui.

Très attendue, l'intervention du Pr Francine Ntoumi a profondément marqué l'auditoire. Rappelant son propre parcours dans l'école publique, elle a

souligné l'importance de soutenir les filles dans les sciences. « Il y a encore trop peu de femmes dans les filières scientifiques. Leur absence a un impact sur le développement de notre pays », a-t-elle souligné. Elle a insisté sur l'engagement durable de la FCRM en affirmant que « Ce n'est pas un fait d'annonce. Nous voulons soutenir les filles des écoles publiques

sur le long terme ».

Pour les parents aussi, l'émotion était palpable. Diane Chancelvie Mahoungou, mère d'Eudoxia, a salué l'initiative en ces termes : « Je suis très satisfaite que ma fille ait obtenu cette bourse. Une maman doit accompagner son enfant chaque jour; être son amie, la soutenir dans ses études ».

Merveille Jessica Atipo

REPDOUL 2026

Les inscriptions sont ouvertes

L'Académie des rencontres photographiques de Douala (Repdoul), au Cameroun, invite les photographes à s'inscrire à la 3e édition de la formation sur la photographie d'auteur qu'elle organise sur le thème « Traces ». Les inscriptions ont commencé le 9 février et se clôturent le 5 avril.

REPDoul
ACADEMIE REPDoul

APPEL À CANDIDATURE
Programme de formation en photographie et narration visuelle

Thème : "TRACES"
DOUALA - BRAZZAVILLE

Date de limite : 05 avril 2026

• 01 note de motivation
• 01 lettre d'engagement
• 01 CV
• 04 photos en lien avec la thématique

• 30 places
• 09 mois de formation
• restitution REPDOUL_27

Explorer l'Afrique à travers des villes, ses mémoires.
 Contacts: +237 621643301 / repdoul@gmail.com / Contact@repdoul.art

Logos: Institut Camerounais de la photographie, ANNIE KADJI ART GALLERY, Institut Camerounais de la photographie.

nence des images proposées au regard du thème, la cohérence et la singularité du regard, la clarté de la motivation et du positionnement, la capacité à s'engager sur la durée.

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement de douze mois par des professionnels, une exposition collective lors de la 3e édition de la biennale des rencontres photographiques de Douala qui se tiendra en avril 2027, l'intégration de leur travail sur la plateforme numérique et dans le catalogue, un réseau de photographes et d'acteurs culturels du continent, une attestation de formation.

L'Académie Repdoul est un espace d'accompagnement pour des personnes qui ont déjà une pratique de l'image et qui souhaitent développer une démarche d'auteur, c'est-à-dire un processus de réflexion, un positionnement singulier, une voix personnelle.

Elle propose un accompagnement sur douze mois pour : affiner votre positionnement en

tant qu'auteur ; construire un projet photographique cohérent autour du thème « Traces », développer une méthodologie de recherche et de création ; apprendre à écrire et défendre votre travail, se confronter au regard de professionnels et de pairs, finaliser une série prête à être exposée

Repdoul appelle les photographes à se confronter à ses questions : qu'est-ce qui persiste dans nos villes quand tout semble changer ? Quelles mémoires sont visibles, lesquelles sont enfouies, lesquelles sont effacées ? Qui décide de ce qui reste et de ce qui disparaît ? Comment la photographie peut-elle révéler ces strates invisibles ? Quel rôle l'image joue-t-elle dans la construction ou la destruction de la mémoire collective ?

Pour plus d'informations contactez par mail : repdoul@gmail.com WhatsApp: +237 621 643 301 /+237 696 285 573, Instagram: @repdoul, Facebook: /repdoul.

Rosalie Tsiankolela Bindika

Pour y participer, les candidats et les candidates doivent fournir les éléments suivants : quatre photographies en lien avec le thème « Traces », une note de motivation, une lettre d'engagement, un CV, les coordonnées du candidat. Les inscriptions se font soient sur le formulaire en ligne (recommandé) <https://forms.gle/avWAWScprbiaAX4K6>, soit par mail à repdoul@gmail.com. La sélection se fait selon les critères fixés : la qualité et la perti-

DIABLES ROUGES U-17

La Fécofoot évoque le non-respect des procédures

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a publié, le 10 février, à Brazzaville un communiqué de presse dans lequel elle décline toute responsabilité quant aux activités, déplacements, engagements ou résultats liés à la prétendue équipe U17 non déclarée et non validée par ses services compétents.

« *Bien que la fédération ait régulièrement engagé le Congo dans le processus administratif, notamment à travers sa participation au tirage au sort des compétitions concernées, elle ne saurait cautionner ni reconnaître une sélection opérant en dehors du cadre réglementaire et institutionnel établi* », peut-on lire dans le communiqué publié par la cellule de communication.

Dans sa mise au point, la Fécofoot a réaffirmé son attachement au strict respect des procédures administratives, médicales et réglementaires « garantes de la crédibilité du football congolais et de la protection de ses jeunes athlètes. »

La Fécofoot est surprise d'avoir appris par voie de presse et à travers les médias audiovisuels l'existence d'une supposée sélection nationale U-17 que dirigerait Fabrizio Cesana alors que lors de la session du comité exécutif tenue le 20 décembre dernier, ses membres avaient sollicité l'avis du sélectionneur quant à une éventuelle participation au tour-



Les Diables rouges U-17 lors de la CAN 2023 en Algérie DR

noi zonal Union des fédérations de football d'Afrique centrale, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations U-17.

Fabrizio Césana avait indiqué que l'absence de compétitions

locales ne lui permettait pas de constituer une équipe compétitive susceptible de prendre part auxdites éliminatoires, précisant, par ailleurs, qu'il n'est plus revenu vers l'instance fédérale

afin de fournir des informations officielles sur l'existence d'une sélection U17 en chantier.

La participation d'une sélection se fait selon le règlements des instances internationales. A ce

jour, la Fécofoot confirme n'avoir reçu aucune liste officielle de joueurs, aucun programme de préparation, aucun dossier médical, aucun test IRM relatif à la vérification de l'âge des joueurs, aucun passeport ou document administratif ni aucune correspondance relative à la mise en place de cette équipe. « *Or, ces éléments sont indispensables et conditionnent l'enregistrement des joueurs dans le système CMS de la Confédération africaine de football* », précise le communiqué. Le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale qualificatif à la CAN U-17 est prévu du 17 février au 2 mars à Kinshasa. Le Congo est logé dans le groupe A avec la République démocratique du Congo et la République centrafricaine. La participation à une compétition d'une telle envergure est conditionnée par le respect des procédures administratives, médicales et réglementaires dans les délais impartis. Le temps joue en défaveur du Congo. A suivre.

James Golden Eloué

TAEKWONDO

Thomas Moutala passe le témoin à Rihan Adel

Après l'assemblée générale élective de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae), le 31 janvier dernier, le nouveau président, Me Rihan Abel, s'est engagé à poursuivre le travail et dynamiser la pratique de cet art martial au niveau national.

L'engagement du taekwondoïste ceinture noire, 5e dan, à poursuivre le développement du taekwondo avec plus de dévouement a été lancé, le 10 février, lors de la cérémonie de passation avec le président sortant, Me Thomas Moutala.

Le Congolais Rihan Abel a désormais tout le pouvoir lui permettant de conduire le navire aisément puisqu'il a reçu les cachets et autres documents stratégiques fédéraux. Au nom du bureau exécutif, il a promis de tout donner pour réussir son mandat. « *Je tiens à remercier le président sortant qui a fait un énorme travail. Nous allons continuer dans cette même lancée pour le développement du taekwondo au Congo, maximisant nos efforts et en travaillant main dans la main* », a-t-il indiqué.

Il compte s'appuyer sur l'expérience et le dynamisme des autres membres du bureau dont le secrétaire général, Yhossian Taboula, afin de relever le taekwondo congolais. Grâce à son expérience de pratiquant et de dirigeant de club, Rihan Abel estime que ce sport qui lui a tout donné mérite un rayonnement in-



ternational. Pour ce faire, il invite tous les acteurs à se joindre au bureau actuel pour atteindre les objectifs.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des représentants du Comité national olympique et

sportif congolais ainsi que ceux de la Direction générale des sports. Il faut noter que le nouveau bureau a du pain sur la planche puisque cet art martial a connu plusieurs années d'incertitude.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Angleterre, 8e de finale de FA Cup U18

Manchester City s'impose nettement à Chelsea (4-1). Floyd et Tyrone Samba étaient tous deux titulaires. Le premier nommé a ouvert le score à la 46e minute avant d'offrir le deuxième but de son équipe à Headley (63e min). Il a été remplacé à la 74e minute. Son frère Tyrone a joué toute la rencontre.

France, 22e journée, 2e division

Amiens bat Clermont 4-3, sans Yvan Ikia Dimi, non retenu. Dans les rangs auvergnats, Allan Ackra a été remplacé à la 46e minute, à 3-2.

Grèce, 19e journée, 2e division

L'APEA Akrotiri chute à domicile face au Chalkanoras Idalou (0-1). Jason Ngouabi était titulaire en défense centrale et a joué toute la rencontre.

Italie, 24e journée, 1re division

Cremonese s'incline à Bergame (1-2), sans Warren Bondo, blessé.

Angleterre, 32e journée, 2e division

Oxford United coule à domicile face à Norwich (0-3). Christ Makosso était titulaire sur la droite de la défense, d'où déboule Chrisene pour donner le centre décisif sur le deuxième but adverse (19e min). Oxford est 23e, et avant-dernier, avec quatre longueurs de retard sur le premier non-relégable, Leicester.

Azerbaïdjan, 19e journée, 1re division

Qarabag s'impose à Shamakhi (2-1). Jérémie Gnali est resté sur le banc.

Défaite chez le Netchi Bakou pour Gabala et Domi Jaurès Massoumou (1-0). L'attaquant congolais a tenté deux tirs aux 61e et 63e minutes, sans trouver le cadre. Remplacé à la 84e minute.

Italie, 26e journée, 3e division, groupe C

La réserve de l'Atalanta concède le nul 2-2 face à Potenza, sans Digne Pounga, resté sur le banc.

Kosovo, 8e de finale de la Coupe

Drita n'ira pas en quarts de finale : le club de Raddy Ovouka est éliminé à domicile par le FK Llapi (1-2). Titulaire, Ovouka a été remplacé à la 66e minute, alors que Llapi menait 2-0.

Notons que le Congolais Bienvenu Patient Elenga, qui n'est jamais apparu en équipe première, a quitté Llapi le 1er janvier dernier.

Camille Delourme



B.P. 711
 Pointe-Noire - Congo
 Tél. : (+242) 222 94 00 52
 Fax : (+242) 222 94 20 42
 E-Mail : info@papn-cg.org
 Web : www.papn-cg.org

République du Congo
Unité - Travail - Progrès

Pointe-Noire, le **09 FEV. 2026**

N°0368 /PAPN-SPCIPM/25

Le Directeur Général

A

Mesdames et Messieurs les
 soumissionnaires

Objet : Report de la date de dépôt des offres relatives à l'Acquisition de moyens de protection, d'intervention et lutte antipollution dans le cadre des volets « Matières dangereuses et urgence – antipollution » au Port Autonome de Pointe-Noire.

Réf. : Avis d'Appel d'Offres International N°043/PAPN/DQSSE/SPCIPM/25

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'Appel d'Offre mentionnée ci-dessus, nous vous informons que la date limite de soumission des offres a été reportée de deux (2) semaines, la nouvelle échéance étant fixée **au 13 Mars 2026**.

Les offres sont adressées par voie postale ou remises contre récépissé à l'adresse mentionnées ci-après :

Siège Administratif du port Autonome de Pointe-Noire
 Loango, face immeuble CNSS
 Pointe-Noire République du Congo

Veuillez noter que la recevabilité de votre offre est conditionnée par le paiement de frais de 100.000 FCFA. Nous vous prions donc de bien vouloir joindre une copie de votre quittance ou de la preuve de virement bancaire au Port Autonome de Pointe-Noire en complément de votre offre.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées. /-


 Le Directeur Général
Séraphin BHADAF

PARTENARIAT

Le RFPMP-AOC s'associe avec Expertise France en vue des collaborations mutuellement profitables

Lors de la visite d'étude des actrices de la sécurité et de la sûreté portuaires d'Afrique de l'Ouest et du centre en Belgique et aux Pays Bas, du 26 au 29 janvier dernier, la Congolaise Magali Line Victoire Thaddees, présidente du Réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires de l'Afrique de l'Ouest et du centre (RFPMP-AOC), a signé à Bruxelles un accord de partenariat avec Expertise France du Groupe Agence française de développement (AFD).

Bénédicte Borel, directrice adjointe du département paix, stabilité et sécurité d'Expertise France; Alison Weston, coordinatrice principale pour la sûreté maritime au Service européen pour l'action extérieure, représentant l'Union européenne; et Magali Line Victoire Thaddess, présidente du RFPMP-AOC, ont paraphé l'accord de partenariat mutuellement profitable pour la mise en oeuvre des projets Scope Africa et EnMAR.

« Aujourd'hui, nous ne signons pas simplement un document administratif, nous scellons une alliance stratégique. Expertise France est reconnue pour son savoir faire technique et son engagement en faveur du développement durable. L'objectif général du projet Scope Africa est de renforcer la connectivité intra-africaine en soutenant la sûreté et la sécurité des ports stratégiques d'Afrique de l'Ouest et du centre dans le but de faciliter les échanges commerciaux et le transport ainsi que de contribuer au développement économique durable de la région », a dit Magali Line Victoire Thaddess.

Elle a ajouté: « En unissant nos forces, nous donnons à ce projet une dimension nouvelle à ce partenariat qui va permettre de contribuer au renforcement des capacités du réseau, d'organiser des ateliers d'échange d'expérience dédiés aux femmes du réseau dans les pays d'intervention en association avec les expertes portuaires européennes, de créer

un pool d'expertises issues du réseau pour participer aux activités du projet en lien avec le pool d'experts de l'Association de gestion des ports d'Afrique de l'Ouest et du centre, d'encourager la participation des femmes du réseau aux formations organisées par le projet et de faciliter leur intégration dans le cursus de formation proposé par l'académie régionale des Sciences et techniques de la mer en Côte d'Ivoire et la Régionale Maritime Université d'Accra, au Ghana, en tant que formées et formatrices... ».

Ce projet a également développé un partenariat étroit avec le RFPMP-AOC qui promeut l'autonomisation des femmes à travers des initiatives de renforcement des capacités, de plaidoyer, de mentorat et de visibilité. Cette coopération s'est concrétisée par l'organisation de trois conférences en 2024 et 2025 en Afrique consacrées aux femmes dans le secteur de la sécurité et la sûreté maritimes dans le golfe de Guinée. Elles ont mis en lumière les défis spécifiques auxquels les femmes font face dans ce secteur, tout en révélant leur expertise, leur leadership et leur engagement.

En effet, depuis 2014, l'Union européenne met en œuvre une stratégie maritime dans le golfe de Guinée, avec l'objectif de renforcer les capacités des États à lutter contre la criminalité maritime, en promouvant la coopération régionale et l'échange des informations. L'une des menaces identifiées dans cette stratégie



concerne les actes criminels et illégaux dans les ports. C'est dans ce cadre que les projets de coopération EnMAR "Enhanced Maritime Action in the Gulf of Guinea" et Scope Africa Sécurisation des corridors, des ports et des échanges en Afrique occidentale et centrale, financés par l'UE, se sont associés au RFPMP-AOC pour organiser une visite d'étude sur les questions de sécurité et de sûreté portuaires. Constituée d'une quarantaine de participantes provenant d'Afrique de l'Ouest et du centre ainsi que d'Europe, la délégation s'est rendue du 26 au 29 janvier à Bruxelles, puis aux ports de Rotterdam et d'Anvers-Bruges. Cette visite d'étude en Belgique et aux Pays-Bas a eu pour but de renforcer les capacités techniques et stratégiques des participantes, en favorisant les échanges des expertes africaines avec leurs ho-

mologues européennes. La délégation de femmes africaines était constituée de celles issues des services de sûreté et de sécurité de différents ports africains tels les ports d'Abidjan et de San Pedro en Côte d'Ivoire, de Dakar au Sénégal, de Douala et de Kribi au Cameroun, de Lagos au Nigeria, de Libreville au Gabon, de Lomé au Togo, de Monrovia au Liberia, de Pointe-Noire au Congo, de Tema au Ghana, ainsi que d'autres institutions portuaires du Burkina Faso, du Cap-Vert, de Guinée et de Guinée-Bissau. Une dizaine de femmes européennes impliquées dans le secteur maritime et portuaire en France et en Belgique y a également pris part à la visite. Au cours de celle-ci, la délégation a participé à deux tables rondes, l'une au Parlement européen sur le thème « Défis de la sécurité et sûreté maritimes : perspectives

Magali Line Victoire Thaddees, au centre DR de femmes leaders africaines », et l'autre sur « Les défis et les opportunités rencontrées par les femmes dans ce domaine ». Le programme de cette visite d'étude a été axé autour du partage d'expérience et l'échange d'expertise... Ces rencontres professionnelles ont été enrichies de la visite dans l'un des plus grands terminaux à conteneurs d'Europe, l'European Container Terminal, au port de Rotterdam, aux Pays-Bas. Les professionnelles africaines ont également échangé avec des membres de l'association Wista France et Wista Belgique ainsi qu'Haropa Port (Premier hub logistique de France). Des expériences enrichissantes qui vont booster et transformer le RFPMP-AOC afin qu'il atteigne les objectifs assignés.

Hervé Brice Mampouya

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Meta Sophie. Je désire désormais être appelée Meta NSiankoulou Sophie Sarah Esther. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

On m'appelle Mambéké Boucher Moon Aély Luïs. Je désire désormais être appelée Djolo Okaga Moon Amira Luïs.. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Jeudi 12 février 2026

18h35 arrivée de la dépouille mortelle par le régulier d'Air France en provenance de Paris (France)

20h00 à l'aube : animation par la danse Jazz Embongo

Vendredi 13 février 2026

9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU)

10h00 : animation par Okouangui Ledzondzi ;

12H00 : Étalage de la natte

20h00 à l'aube : animation par la danse Ambara Ngouma

Samedi 14 février 2026

9h00 - Hommage à l'illustre disparu

- Oraison funèbre

- Mot de la famille

- Recueillement

10h00 Départ de la dépouille mortelle pour l'héliport (aéroport maya maya) pour l'embarquement du corps à destination de Mouembe (Tchikapika) ;

10h30 décollage

13h00 : arrivée du corps à Mouembe sous l'animation d'IKIORI jusqu'à 19h

20h00 à l'aube ; animation par la danse Ondzombo Lekosso

Dimanche 15 février 2026

10h00 inhumation au cimetière familial

15h00 fin de la cérémonie

Lundi 16 février 2026

Retour de la délégation



TÉLÉCOMMUNICATIONS

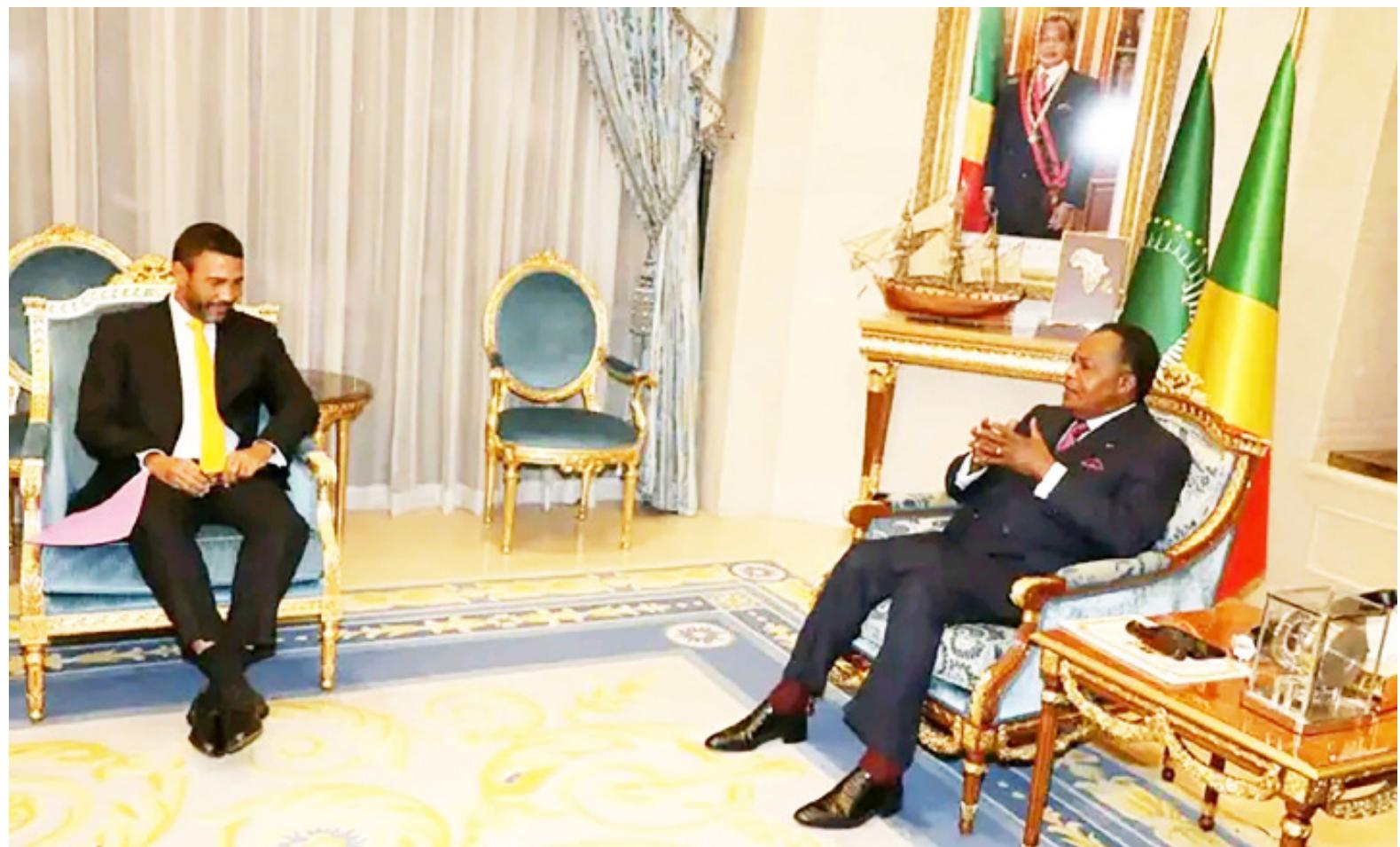
MTN se déploie davantage en milieu rural au Congo

L'élargissement de la couverture sur les zones blanches en milieu rural a fait partie des questions au menu de l'entrevue entre le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, et le vice-président de MTN pour l'Afrique francophone, Carle Toriola, le 12 février à Brazzaville.

« On est sur 50% de couverture 5G au Congo. On continue avec le développement numérique et la connexion à des villages. On a lancé une nouvelle couverture dans plus de 100 villages », a indiqué le vice-président de MTN pour l'Afrique francophone au sortir de l'audience.

Dans ces villages, a-t-il poursuivi, les usagers auront la possibilité, entre autres, de faire des réunions visio-conférence, de télécharger des documents sans difficulté. « Nous ne pouvons faire tout cela que parce que nous avons un environnement stable ici au Congo », a souligné Carle Toriola avant de remettre quelques présents au président de la République en guise de remerciement pour son implication à l'implémentation de la technologie au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville



COOPÉRATION

La BAD s'imprègne des priorités du Congo pour les cinq prochaines années



Le président de la République accueillant le président de la BAD/DR

« Nous avons parlé des priorités du Congo pour les cinq prochaines années. J'ai réitéré l'appui total du groupe de la BAD et de tous ses partenaires pour accompagner le pays dans la mise en œuvre de ses programmes de développement et de ses priorités dans divers secteurs », a fait savoir le président de la Banque africaine de déve-

loppe (BAD), Sidi Ould Tah, au sortir de son entrevue avec le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, le 11 février à Brazzaville.

Les deux personnalités ont fait, par ailleurs, le point sur l'état d'avancement des projets financés par BAD en définissant les perspectives de nouveaux appuis financiers.

Il convient de souligner qu'en mai prochain, Brazzaville abritera les assemblées annuelles de la BAD. « Les 81 gouverneurs de la BAD mais aussi tous les partenaires de l'Afrique et tout l'écosystème financier du continent seront dans la capitale congolaise », a indiqué Sidi Ould Tah.

Rominique Makaya

PRÉSIDENTIELLE

visite médicale concluante pour le candidat Denis Sassou N'Gesso



Le chef de l'Etat lors de sa visite médicale/DR

Le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, candidat à la présidentielle de mars 2026, a passé la visite médicale le 11 février à la Cour constitutionnelle. Après les différents examens, un certificat médical lui a été délivré par le collège des médecins attestant sa bonne santé physique et mentale. Le chef de l'Etat s'est ainsi conformé à la loi électorale qui, en son article 48, stipule : « Tout candidat doit faire une déclaration de candidature légalisée comprenant, entre autres, un certificat médical délivré par un collège de trois médecins assermentés désignés par la Cour constitutionnelle ».

Les Dépêches de Brazzaville